

**« Ne pas transmettre, c'est trahir » (Dr H. Monpeyssen)**

Ces ateliers sont nés d'une histoire d'amitié entre un maître et son élève, entre deux endocrinologues qui ont eu envie de transmettre une certaine vision de leur pratique. Sont ainsi proposées des mises au point cliniques au plus près de la pratique des médecins libéraux comme hospitaliers, de toute spécialité. Ils se veulent aussi un lieu où les échographistes peuvent bénéficier d'une formation continue assurée par des experts reconnus et motiver ceux qui n'utilisent pas ces fabuleux outils que sont les techniques ultrasonores à s'y initier et à envisager une formation plus complète. La diabétologie n'est pas en reste puisque le remboursement prochain des systèmes d'enregistrement en continu redonne ses lettres de noblesse à l'autosurveillance glycémique. Placées sous l'égide des Sociétés Francophones d'Endocrinologie et d'Echographie, ces ateliers existent aussi grâce à vous et nous serons heureux de vous y accueillir encore nombreux cette année sur notre petite « île singulière ».

## QUELQUES PRECISIONS IMPORTANTES

Afin de conserver l'esprit d'accessibilité de ces ateliers et de pouvoir accueillir nos juniors internes, il a fallu évoluer avec l'air du temps et faire entrer ces journées dans le cadre de la formation continue.

Libéraux, salariés, hospitaliers, plusieurs formules de prises en charge vous seront proposées.

- Dans le cadre du DPC (la plus avantageuse – GARDEZ VOTRE ENVELOPPE INTACTE)
- Dans le cadre du FAF-PM
- Dans un cadre individuel

Selon la formule, vous pourrez bénéficier de la prise en charge

- De la restauration
- De votre chambre d'hôtel (pour ceux qui habitent à plus de 50 km).

**IL EST DONC CAPITAL D'EFFECTUER DEJA UNE PRE-INSRIPTION PAR SIMPLE MAIL ENVOYE A L'ADRESSE [drghanassia@gmail.com](mailto:drghanassia@gmail.com) en précisant :**

- Vos choix de sessions (y compris le 3 juin, voir 2<sup>ème</sup> flyer)
- Si vous souhaitez une chambre d'hôtel

**VOUS SEREZ CONTACTES INDIVIDUELLEMENT POUR OPTIMISER VOTRE PRISE EN CHARGE**



**EN PRELUDE AUX**

**6<sup>èmes</sup> ATELIERS THYROIDE DE SETE  
2 ET 3 JUIN 2017**

**2 ATELIERS EN PARALLELE**

**« LE FUTUR SE CONJUGUE AU  
PRESENT »**



**THYROIDOLOGIE INTERVENTIONNELLE  
ENDOCRINO-DIABETOLOGIE  
EN VIGNETTES**

**VENDREDI 2 JUIN 2017**

**17h30 – 21h00**

**A L'INSTITUT IFREMER (SETE)**

## PRE-PROGRAMME (2 ATELIERS EN PARALLELE)

**17h00– 17h30 : Accueil des participants**

### **ATELIER DE THYROIDOLOGIE INTERVENTIONNELLE**

Animé par

- Dr Hervé MONPEYSSEN : thyroïdologue, Neuilly-sur-Seine
- Dr Edouard GHANASSIA : thyroïdologue, Sète

### **Présentations théoriques et Ateliers pratiques (manipulations)**

- Cytoponction et microbiopsie échoguidées
- Alcoolisation
- Tatouage au charbon
- Thermoablation Laser et Radiofréquence
- **Fondation du groupe « Club TAT »**

### **ATELIER ENDOCRINO-DIABETOLOGIE EN VIGNETTES**

Animé par

- Pr Jean-Louis WEMEAU : endocrinologue, Lille
- Un diabétologue spécialisé en enregistrement continu

### **Ateliers : vignettes en 45 minutes – 1 lot pour chaque session**

- Bilans thyroïdiens discordants
- Profils glycémiques : interprétation et conduite à tenir (1)
- Bilans phospho-calciques
- Profils glycémiques : interprétation et conduite à tenir (2)

**21h00 : Soirée des courageux impétrants au Restaurant de Plage « LA OLA » sur la plage de la Corniche.**

## PRISE EN CHARGE : MODE D'EMPLOI

**QUELLE QUE SOIT LA FORMULE QUE VOUS CHOISIREZ, NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS DANS VOS DEMARCHES. PENSEZ A VOUS INSCRIRE AU PLUS TOT**

### **1 – LE DPC**

\*Vous disposez d'une enveloppe annuelle permettant le financement de la formation ET une indemnité (généralement de 517,50 euros par demi-journée). Cette formule vous permet :

- D'être indemnisés d'une ou deux sessions (soit près de 1000 euros pour les 2 journées)
- Une prise en charge de votre nuit d'hôtel
- La gratuité de la formation

\*Cette enveloppe ayant été réduite cette année, elle est généralement limitée à 2 demi-journées par an. **GARDEZ LA DONC PRECIEUSEMENT JUSQU'A L'INSCRIPTION.**

**\*Les hospitaliers y ont droit mais la procédure étant assez complexe, pensez à vous préinscrire en avance.**

### **2 – LE FAF-PM COLLECTIF**

\*Cette formule, sans limite annuelle, permet le financement de la formation.

\*En revanche,

- Vous n'êtes pas indemnisés
- Vos nuits d'hôtel ne sont pas prises en charge
- Elle est réservée aux médecins libéraux.

### **3 – LE FAF-PM INDIVIDUEL**

\*Cette formule, accessible aux médecins libéraux, est peu connue

\*Elle est réservée à ceux qui n'ont pas eu/pris le temps de faire leurs démarches en amont

\*Vous devez avancer les frais de formations et adresser ensuite un justificatif et divers papiers au FAF-PM.

\*Vous êtes remboursés dans la limite de 400 euros par an.